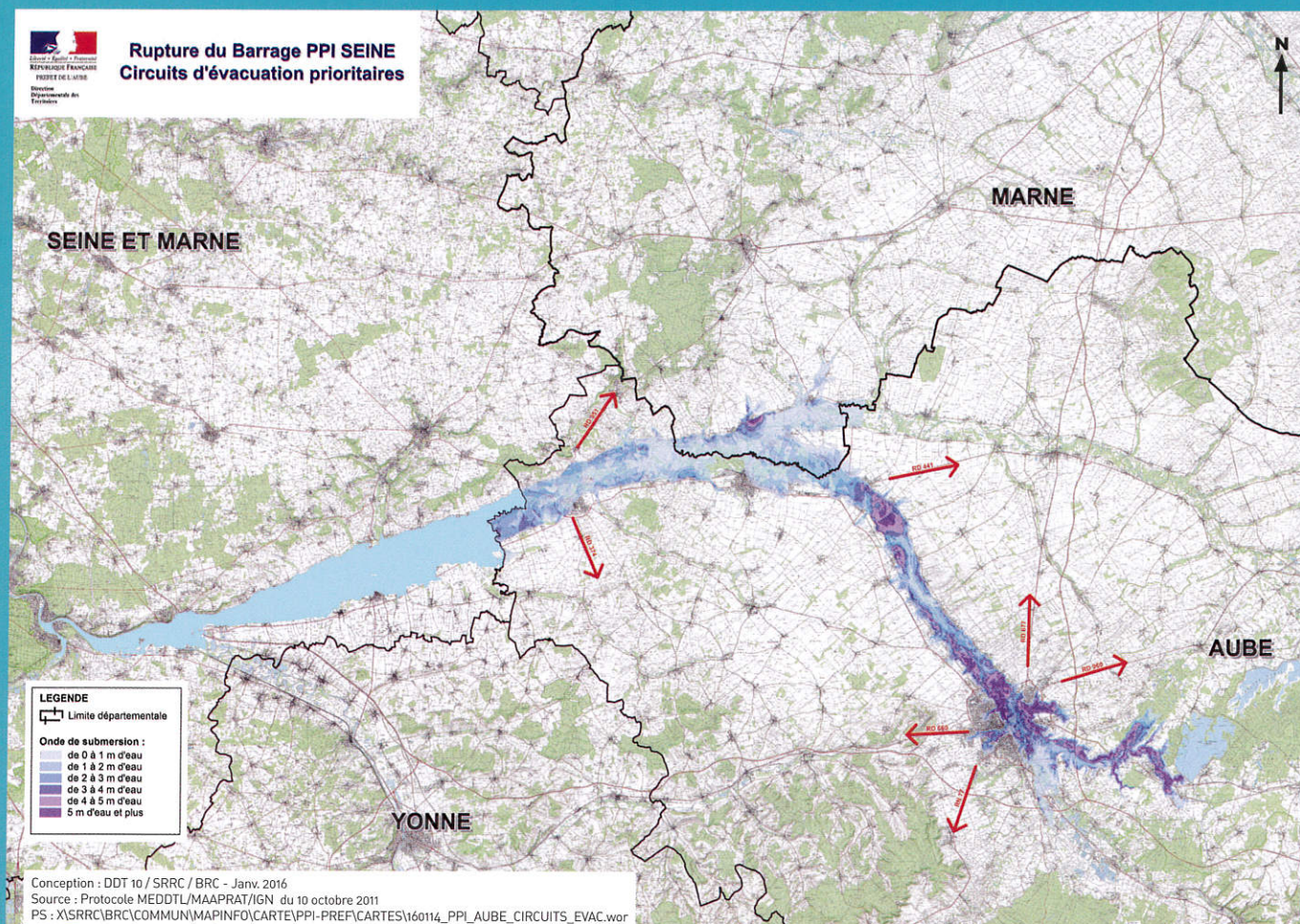


BARRAGE DU LAC-RÉSERVOIR SEINE



VOUS ÊTES DANS LA ZONE D'INONDATION SPÉCIFIQUE

En cas d'alerte, restez calme et suivez les consignes de la préfecture :



Coupez si possible le gaz et l'électricité.



Emportez avec vous les équipements minimums (radio portable, lampe de poche, eau, papiers personnels, médicaments urgents, couverture et vêtements de rechange).



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, au collège ou au lycée, l'établissement s'occupe d'eux.



QUITTEZ IMMÉDIATEMENT LA ZONE DE DANGER PAR VOS PROPRES MOYENS (voir la carte ci-dessus).



Si vous ne pouvez pas évacuer seul, signalez votre présence auprès de votre maire ou des services de secours.

COMMENT SERAI-JE ALERTÉ EN CAS D'ACCIDENT ?

Par le réseau des sirènes du système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

ZIS



Par l'**application mobile** du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) (à télécharger préalablement)



Par votre **maire**



Par les **services de secours**



Par les **radios**



ZIS : Zone d'inondation spécifique

PLUS D'INFORMATIONS SUR :

Préfecture de l'Aube, Service interministériel de défense et de protection civile

www.aube.gouv.fr
www.seinegrandslacs.fr

